

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de Chargé.e de missions Projet Grand Bellevue à la direction DG CITES

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L 313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction DG CITES, un emploi de Chargé.e de missions Projet Grand Bellevue chargé de piloter les politiques et projets à dimension intercommunale dans le cadre du projet global Grand Bellevue, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

cadre d'emploi : Attachés
RIR : 3.2

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- >Assurer, en fonction des besoins et de l'avancement du projet du Grand Bellevue, le **pilotage d'actions partenariales à caractère intercommunal**. Ces actions et projets peuvent potentiellement porter sur les champs de l'éducation, de la jeunesse, de la culture, de la prévention, de la santé, etc.
- >**Piloter l'élaboration et la mise en oeuvre d'actions de gestion de l'attente et d'occupation positive** de l'espace sur la place Mendès-France
- >**Animer la démarche** visant à la définition et à la mise en oeuvre de projets Mémoire pour le quartier Grand Bellevue,
- >**Assurer le pilotage technique de la démarche Cité éducative**, qui réunit l'Education nationale, les villes de Nantes et Saint-Herblain, le Département et la Préfecture
- >**Participer aux temps de concertation et d'information**, aux permanences à la Maison du projet
- >**Participer aux instances associant les élu-e-s de quartier**
- >**Participer aux instances territoriales d'animation des politiques publiques** en fonction des besoins.

Décide,

Article 1 : L'emploi de Chargé.e de missions Projet Grand Bellevue à la direction DG CITES est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire de ATTACHE, à savoir au minimum /échelon 1 IM 390 et au maximum / échelon 11 IM 673 à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2022,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

